



## **DECLARATION DE CONFORMITE**

### **Produit :**

- ◆ Machines à café espresso

### **Modelo :**

- ◆ 1/2/3/4 GR Bouton / Electronique modèle / Levier modèle

La société **B.F.C. srl** déclare sous sa propre responsabilité que le produit satisfait, en ce qui concerne le projet et la construction, aux conditions requises per la Directive:

### **1) DIRECTIVE BASSE TENSION**

**2014/35/UE (ex 2006/95/CE)**

La conformité a été vérifiée à l'aide des normes harmonisées suivantes:

EN 60335-1 / EN 60335-2-15 / EN 60335-1 (EN 62233)

### **2) DIRECTIVE COMPATIBILITE' ELECTROMAGNETIQUE**

**2014/30/UE (ex 2004/108/CE)**

La conformité a été vérifiée à l'aide des normes harmonisées suivantes:

EN 55014-1 / EN 55014-1 (EN 61000-3-2) / EN 55014-1 (EN 61000-3-3)

EN 55014-2 (EN 61000-4-2) / EN 55014-2 (EN 61000-4-4) / EN 55014-2 (EN 61000-4-5)

EN 55014-2 (EN 61000-4-11) / EN 55014-2 (EN 61000-4-6) / EN 55014-2 (EN 61000-4-3)

### **3) DIRECTIVE SUR LES APPAREILLAGES SOUS PRESSION (PED)**

**97/23 (TÜV NORD System certificate No: 07 202 9080 P 1201/15/D/)**

Nos machines à café aux exigences de la directive 97/23 CE - Formulaire A1 - Catégorie II - et sont composées par les équipements suivants qui rentrent dans la même directive:

Chaudière en cuivre

Marquée CE 0045

Soupage de sécurité

Marquée CE 0045

- ◆ 2011/65/UE (ex 2002/95/CE RoHS)

2002/96/CE RoHS

2003/108/CE RoHS

Sur la base de nos connaissances, nos fournisseurs de matériaux n'utilisent pas dans la fabrication de leurs produits les substances dangereuses reprises dans les Directives CEE susmentionnées.

- ◆ D.M. 21/03/73 → D.M. nr. 227 - 4/05/2006

Concernant les mesures d'hygiène à adopter pour les emballages, récipients, instruments, destinés à venir en contact avec les substances alimentaires ou avec des substances d'usage personnel. Transposition des directives 2004/1/CE, 2004/13/CE et 2004/19/CE..

- ◆ Règlement CE: 1935/2004 → 1895/2005

Relative au rapprochement des législations des ETATES MEMBRES concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

- ◆ Norme UNI 11460 Septembre 2012 :

Application de la réglementation spécifique concernant les méthodes de test et les limites de migration de plomb et de nickel dans les appareils destinés à la préparation et à la distribution de boissons chaudes.